



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 MARS 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 44
Présents : 30
Votants : 33 (dont 3
procurations)

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - J. KUCHNA - N. COULANGE – M. MARIEN – N. CHAMOIX-BOUILLON - JM. GERMANANGUE –B. AGUIAR – C. BENOIT - JC. BRAT, Vice-Présidents.

N° 12

OBJET :

EAUX PLUVIALES

Mmes et MM. R. LOPEZ – J. TERRACOL – E. BARGE - P. SEROR - O. ROYER – C. MAGNAUD – F. GONZALES - T. WIRTH - T. LAPLACE – A. CORNE - JD. BARRAUD - V. TRIBOULET – R. DEJEAN – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO – C. BOUARD – P. BONNET – E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres formant la majorité des membres en exercice.

**PROGRAMME
INVESTISSEMENT
EAUX PLUVIALES
2022**

**ADOPTION DU
PROGRAMME ET
DEMANDE DE
SUBVENTIONS**

Absents avant donné procuration :

Mme M. CHARASSE à Mme N. COULANGE – M. P. COLAS à M JC BRAT – Mme M. MORGAND à M J. KUCHNA

Absents excusés :

Mmes et MM. C. BARDOT – F. SENNEPIN – F. SZYPULA – B. BAYLAUCQ - JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – JP. RAYMOND – J. BLETTERY – J. ALMAZAN.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-
Préfecture le :
28 MARS 2022

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Publiée ou notifiée le :

28 MARS 2022

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code des marchés publics,

Vu les statuts de Vichy Communauté – communauté d'agglomération,

Vu la délibération n°3 A/ du Conseil Communautaire du 2 décembre 2021 approuvant le projet de territoire AGIR 2035 et notamment l'objectif opérationnel qui vise à tendre vers un territoire perméable,

Considérant la nécessité de réaliser des travaux ayant pour objet de collecter et/ou de stocker et/ou de traiter les eaux pluviales, travaux destinés à compléter les réseaux et équipements dans les réseaux de Vichy Communauté,

Considérant que le budget assainissement 2022 sera voté en APCP (Autorisation de Programme et Crédit de Paiement),

Considérant les propositions faites dans ce sens par la commission du 07/03/2022,

Propose au Bureau Communautaire :

- d'approuver le programme d'investissement 2022 élaboré par la commission n°4 du 7 mars 2022 selon le tableau ci-dessous :

Commune	Lieu	Montant
LE VERNET	Mercuriol	10 000 €
MARIOL	Route des Charmes	10 000 €
CREUZIER-LE-VIEUX	Rue des Gourmandes	40 000 €
VICHY	Rue des Geraniums	60 000 €
CUSSET	Parking de Vichy Communauté	10 000 €
SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES	Centre Bourg	53 000 €
SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES	Secteur Prieuré	10 000 €
LE MAYET-DE-MONTAGNE	Route de Vichy	200 000 €
BELLERIVE-SUR-ALLIER	Centre Omnisport	18 000 €
SAINT-YORRE	Rue des Tilleuls	20 000 €
BELLERIVE-SUR-ALLIER	Rue du Léry	20 000 €
VICHY	Impasse Victoria	30 000 €
CHARMEIL	Rue de la Croix Saint-Fiacre	20 000 €
ABREST	Rue de l'Industrie	20 000 €
VICHY	Rue de Belgique	44 000 €
VICHY	Rue de Prunelle	38 000 €
Divers		97 000 €
TOTAL		700 000,00 €

- de demander ou d'actualiser selon les cas, les aides financières de l'Agence de L'Eau Loire Bretagne et du Département de l'Allier pour chacun des projets,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- adopte les propositions énoncées ci-avant,
- autorise M. le Président ou son représentant à solliciter les aides financières de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Département de l'Allier pour chacun des projets,

- dit que les crédits nécessaires à ces opérations sont inscrits au budget investissement principal eaux pluviales de l'année 2022, selon l'avancement des projets,

- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 24 mars 2022.

Les membres du Bureau communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,


Signé numériquement par
FREDERIC AGUILERA
DN : C=FR, O=Certinomis,
OU=0002.433998903,
CN=Certinomis - Easy CA
Raison : J'ai approuvé ce document.
Emplacement : A vichy
Date : lundi 28 mars 2022 14:04:42

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 12 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2022

Objet de l'acte : - EAUX PLUVIALES - PROGRAMME INVESTISSEMENT EAUX PLUVIALES
2022 - ADOPTION DU PROGRAMME ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

.....

Date de décision: 24/03/2022

Date de réception de l'accusé 28/03/2022

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 24MARS2022_12

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220324-24MARS2022_12-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .8

Domaines de competences par themes

Environnement

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 12 Delib EP Adoption Prog 2022 vu PR_signé.pdf (99_DE-003-
200071363-20220324-24MARS2022_12-DE-1-1_1.pdf)